

COMMUNIQUE DE PRESSE

Sous embargo jusqu'au 19 novembre 2020 à 8h15 heures

Paris, le 19/11/2020

Entre le 9 et le 15 novembre, le nombre de tests RT-PCR a diminué et les délais de validation de résultat de ces tests se sont réduits

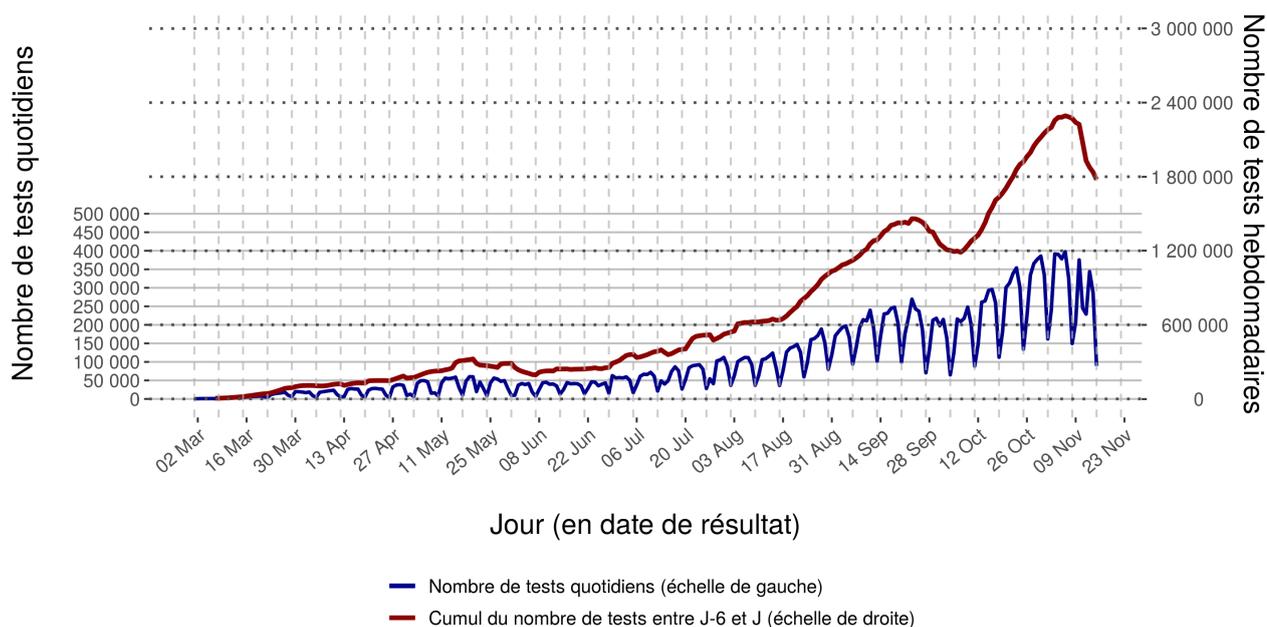
Entre le 1^{er} mars et le 15 novembre 2020, on estime que près de 26 millions de tests RT-PCR ont été réalisés en France. Le nombre de tests RT-PCR validés la semaine dernière est en forte baisse, il retrouve les niveaux de la deuxième quinzaine d'octobre, avec 1 776 300 tests RT-PCR validés. Cette baisse du nombre de tests entre le 9 novembre et le 15 novembre, avec près de 500 000 tests en moins par rapport à la semaine précédente, a certainement été amplifiée par la présence d'un jour férié (11 novembre).

**Direction de la recherche, des études,
de l'évaluation et des statistiques
Bureau publications et communication**

Souphaphone Douangdara
Tél : 01 40 56 81 97
Mél : DREES-infos@sante.gouv.fr

18, place des Cinq-Martyrs-du-Lycée- Buffon
75014 Paris

Graphique 1 : Nombre de tests RT-PCR réalisés par jour et par semaine glissante



Lecture : Le 14 novembre 286 397 résultats de tests ont été validés. Du 9 novembre au 15 novembre, 1 776 345 résultats de tests ont été validés.

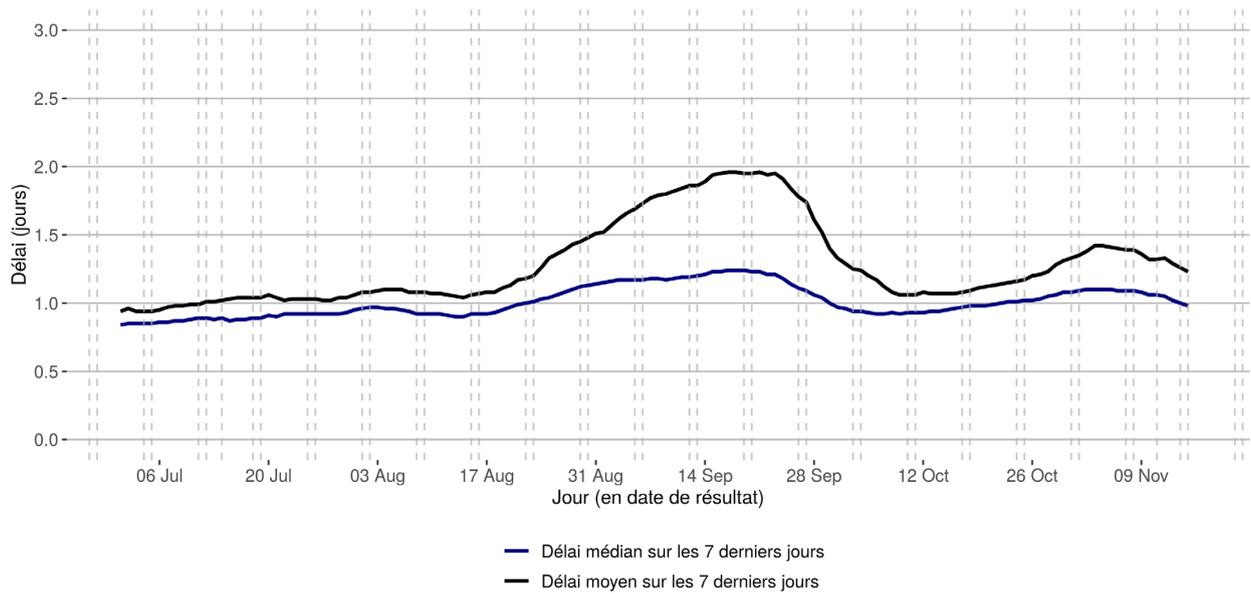
Champ : Tests RT-PCR remontés via l'enquête DREES auprès des laboratoires entre le 1er mars et le 7 juin ; et tests avec dates de validation depuis le 7 juin, remontés dans les envois quotidiens SIDEPE reçus par la DREES jusqu'au 17 novembre 0 h.
Source : SIDEPE - Enquête DREES Laboratoires ; calculs DREES.

Les délais entre prélèvement et validation des résultats des tests RT-PCR diminuent

Plus de la moitié des tests RT-PCR validés la semaine dernière, ont été prélevés dans les 24h qui précèdent (52 %), ce qui n'était plus le cas depuis mi-octobre. La part des tests validés en moins de 48h diminue également : 84 % contre 79 % la semaine précédente. La médiane est redescendue à 1,0 jour (contre 1,1 jour la semaine précédente) et la moyenne à 1,2 jour (contre 1,4 la semaine précédente).

**Direction de la recherche, des études,
de l'évaluation et des statistiques
Bureau publications et communication**

Graphique 2 : Évolution des délais entre prélèvement et validation du résultat pour les tests RT-PCR en France



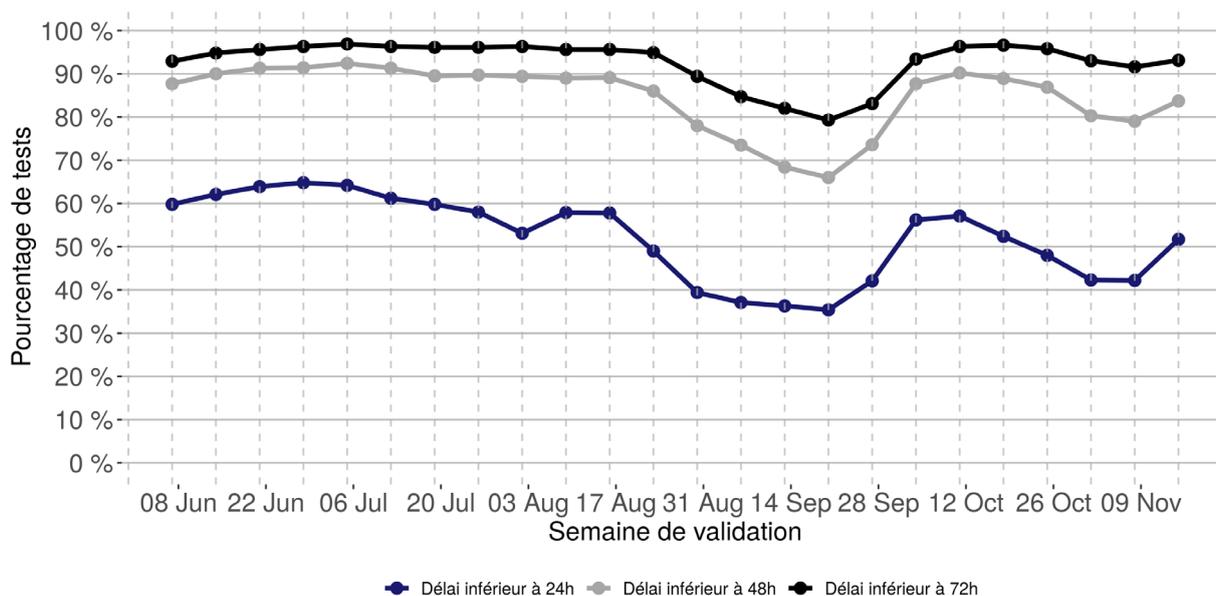
Lecture : Entre le 9 et le 15 novembre la moitié des tests ont été validés en 1,0 jour. Sur la même période, la moyenne du délai de validation était de 1,2 jours.
Champ : Tests RT-PCR avec date de validation depuis le 25 juin, remontés dans les envois quotidiens SIDEPE reçus par la DREES jusqu'au 17 novembre 0 h. Exclusion des tests avec délais aberrants.
Source : SIDEPE ; calculs DREES.

**Direction de la recherche, des études,
de l'évaluation et des statistiques
Bureau publications et communication**

Souphaphone Douangdara
Tél : 01 40 56 81 97
Mél : drees-infos@sante.gouv.fr

18, place des Cinq-Martyrs-du-Lycée- Buffon
75014 Paris

Graphique 3 : Distribution des délais entre prélèvement et validation des résultats des tests RT-PCR



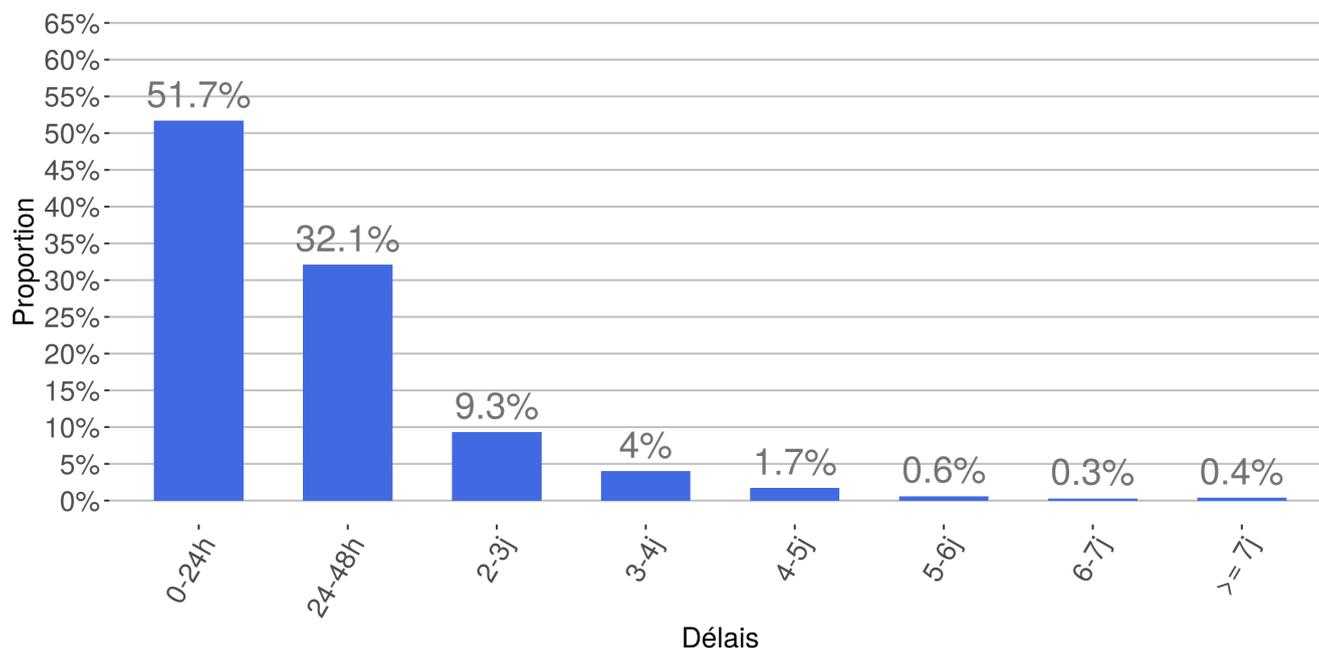
Lecture : 93,1 % des tests validés entre le 9 novembre et le 15 novembre ont été prélevés dans les 72 h précédentes.
 Champ : Tests RT-PCR remontés dans les envois quotidiens SIDEp reçus par la DREES jusqu'au 17 novembre 0 h.
 Exclusion des tests avec délais aberrants.
 Source : SIDEp ; calculs DREES.

**Direction de la recherche, des études,
 de l'évaluation et des statistiques
 Bureau publications et communication**

Souphaphone Douangdara
 Tél : 01 40 56 81 97
 Mél : drees-infos@sante.gouv.fr

18, place des Cinq-Martyrs-du-Lycée-Buffon
 75014 Paris

Graphique 4 : Répartition des délais entre prélèvement et validation des résultats des tests RT-PCR entre le 9 novembre et le 15 novembre



Lecture : 51,7 % des tests validés entre le 9 novembre et le 15 novembre ont été prélevés dans les 24 h précédentes.

Champ : Tests RT-PCR avec dates de validation entre le 9 novembre et le 15 novembre inclus, remontés dans les envois quotidiens SIDEPE reçus par la DREES jusqu'au 17 novembre 0 h. Exclusion des tests avec délais aberrants.

Source : SIDEPE ; calculs DREES.

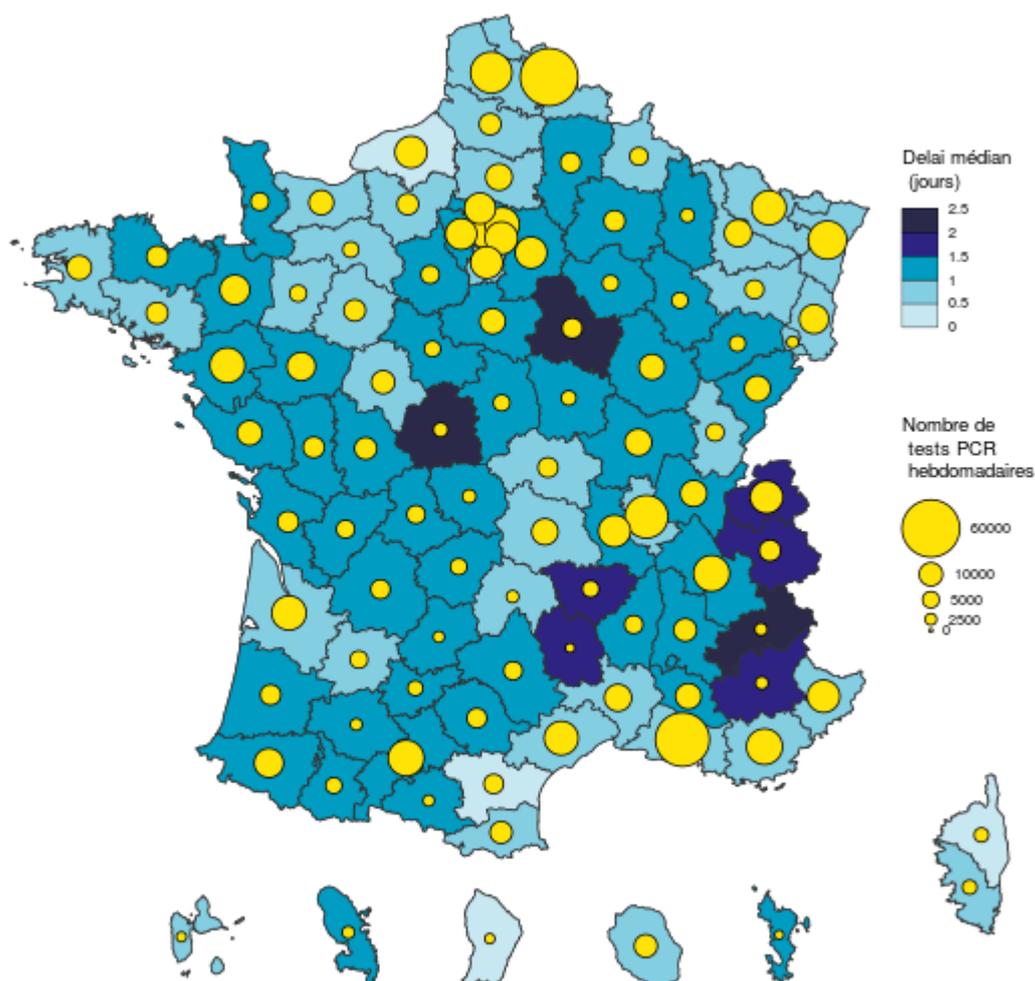
Une baisse des délais entre prélèvement et validation sur l'ensemble du territoire

**Direction de la recherche, des études,
de l'évaluation et des statistiques
Bureau publications et communication**

Souphaphone Douangdara
Tél : 01 40 56 81 97
Mél : drees-infos@sante.gouv.fr

18, place des Cinq-Martyrs-du-Lycée- Buffon
75014 Paris

Carte 1 : Délais entre prélèvement et validation des résultats des tests RT-PCR par département entre le 9 novembre et le 15 novembre



Lecture : Le délai médian pour les résidents des Alpes-Maritimes (06) est compris entre 0,5 et 1 jour c'est-à-dire que plus de la moitié des tests ont un délai entre prélèvement et validation du résultat inférieur à 1 jour

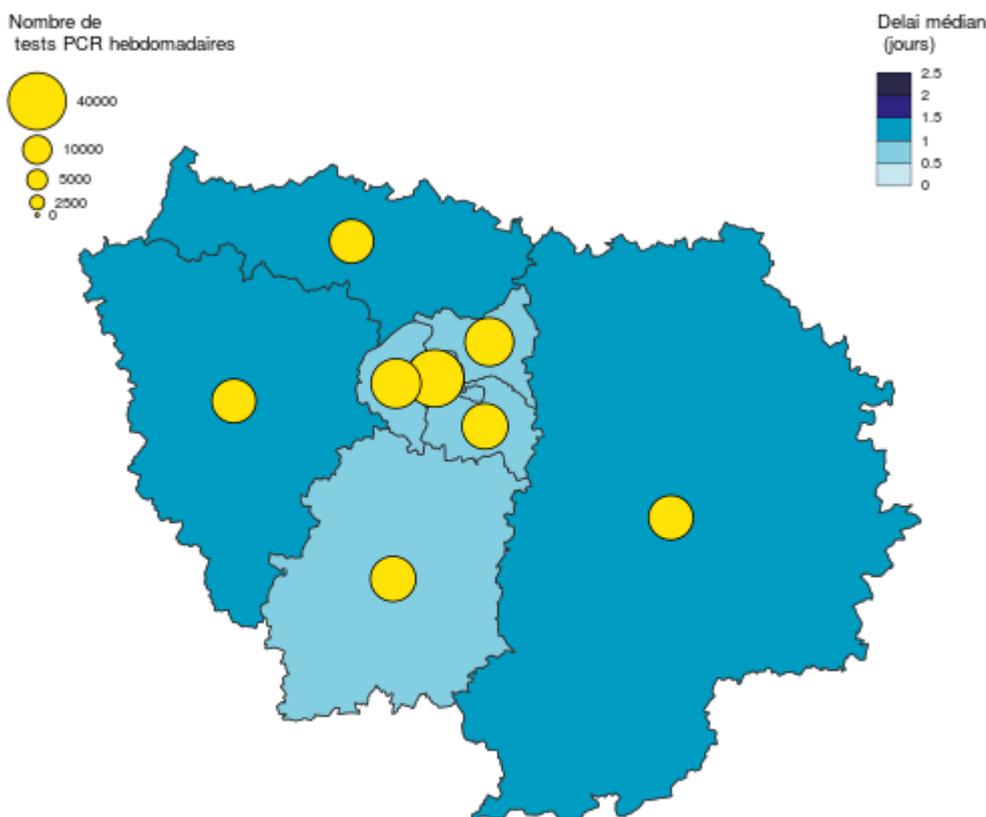
Champ : Tests RT-PCR avec dates de validation entre le 9 novembre et le 15 novembre inclus, remontés dans les envois quotidiens SIDEPE reçus par la DREES jusqu'au 17 novembre 0 h. Exclusion des tests avec délais aberrants. Le département est le département de résidence du patient. Source : SIDEPE ; calculs DREES.

**Direction de la recherche, des études,
de l'évaluation et des statistiques
Bureau publications et communication**

Souphaphone Douangdara
Tél : 01 40 56 81 97
Mél : drees-infos@sante.gouv.fr

18, place des Cinq-Martyrs-du-Lycée- Buffon
75014 Paris

Carte 2 : Délais entre prélèvement et validation des résultats des tests RT-PCR en Île-de-France entre le 9 novembre et le 15 novembre



Lecture : Le délai médian pour les résidents des Yvelines (78) est compris entre 1 et 1,5 jour c'est-à-dire que plus de la moitié des tests ont un délai entre prélèvement et validation du résultat inférieur à 1,5 jour
Champ : Tests RT-PCR avec dates de validation entre le 9 novembre et le 15 novembre inclus, remontés dans les envois quotidiens SIDEP reçus par la DREES jusqu'au 17 novembre 0 h. Exclusion des tests avec délais aberrants. Le département est le département de résidence du patient.
Source : SIDEP ; calculs DREES.

[Consulter la datavisualisation](#)

Méthodologie

La DREES exploite les données pseudonymisées du système d'information SI-DEP, qui portent notamment sur l'ensemble des tests RT-PCR réalisés par les laboratoires d'analyse médicale, et comportent des informations à la fois sur les résultats des tests et sur leurs délais de réalisation. Le calcul des délais se fait à partir de la date de prélèvement du test (jour, heure, minute), déclarée par le laboratoire, et de la date d'intégration (jour, heure, minute) du test dans le système d'information, intégration qui doit se faire très rapidement après la validation du

**Direction de la recherche, des études,
de l'évaluation et des statistiques
Bureau publications et communication**

test.

Les statistiques présentées portent sur l'ensemble des tests RT-PCR réalisés, en date de validation du résultat. Si une même personne a réalisé successivement deux tests, ces deux tests sont donc comptés. Les données sur le nombre de tests diffèrent de celles publiées par Santé Publique France, en date de prélèvement du test. De plus, les délais ici présentés correspondent aux délais entre la date de prélèvement et la date d'intégration des résultats dans SI-DEP. Cependant, la date d'envoi des résultats aux patients par le laboratoire peut être postérieure à l'intégration des résultats dans SIDEPE. Les délais entre date de prélèvement et réception des résultats par les patients pourraient donc être supérieurs à ceux mesurés via SIDEPE.

Enfin, entre début mars et début juin 2020, préalablement au déploiement complet de SIDEPE, la DREES a mis en place à la demande du centre de crise sanitaire un système d'information permettant de comptabiliser le nombre de tests réalisés en France, à partir des déclarations des sites réalisant les tests (et non les prélèvements comme dans SIDEPE).

Dans le cadre de l'exploitation des données SIDEPE, la DREES procède à quelques retraitements des données. En particulier, les tests remontés avec un pseudonyme manquant sont supprimés. Dans le cas d'un même test remonté plusieurs fois (mise à jour de certaines informations sur le patient par exemple), la DREES conserve la ligne la plus récente, à l'exception de la date d'intégration dans SIDEPE dont on retient la valeur la plus ancienne, assimilée à la date de validation du résultat.

À propos de la DREES

Mise en place par le décret du 30 novembre 1998, la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES) fait partie avec l'Insee et les autres services statistiques ministériels du service statistique public (SSP). Son rôle est de fournir des informations fiables et des analyses dans les domaines du social et de la santé. L'action de la DREES s'appuie, depuis plus de 20 ans, sur un engagement déontologique dont les principes, codifiés et partagés au niveau européen, sont l'indépendance professionnelle, l'engagement sur la qualité, le respect du secret statistique, l'impartialité et l'objectivité. La DREES est aussi un service statistique ministériel dont la mission prioritaire est d'accompagner et d'évaluer les politiques publiques sociales et sanitaires.

**Direction de la recherche, des études,
de l'évaluation et des statistiques
Bureau publications et communication**